

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 3

Artikel: Diagnostic
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sa mesure, un trou, le seul bien qui lui soit resté, pour tous meubles un bois de lit vermoulu, une table branlante, un tabouret boiteux, il n'a toutefois pas désespéré de trouver, par un travail qui lui convient, à sortir de la misère. Il a cherché, il a presque réussi. N'ayant pas de maître, il s'est instruit par l'application et une volonté insoupçonnée chez cet homme doux. A ce point qu'on le tient pour un remarquable calligraphe et cryptographe. Il planterait un chou par les feuilles, mais il a une écriture merveilleuse. Reconnaissons donc qu'il a trouvé sa voie. Et sans la police qui le traque à outrance, et plutôt en vain, il suffirait à ses besoins par son art industriel, qui lui tient lieu de métier, métier honnête, quoi qu'on en dise...

— Pardon, monsieur le ministre, si je vous coupe. Mais vous dites un tas de mots qu'on a jamais vus... Aloo, si vous vouliez nous les expliquer, le latavisme, calligraphe, cristographe, essétéra.

— Eh oui ! certes, ce sont des mots, j'en conviens, inutiles à la campagne et barbares. Ils signifient : atavisme, ressemblance avec les pères et mères, en remontant même à plusieurs générations...

— Ah ! bon. Aloo, nous qu'on s'escrime à piocher du matin au soir, c'est de la tavisme ?

— De l'atavisme, oui, parce que vous bêchez comme ceux qui vous ont donné le jour.

— Et pour l'Hibou ?

— Aussi, hélas !... Le calligraphe est celui qui a une belle écriture. Viaget imite très bien la ronde et la gothique des anciens documents avec leurs enluminures, il interprète le sens caché des cryptogrammes...

— Assez, monsieur le ministre, tout ça c'est bon pour les fous ou les paresseux qui ont du temps à perdre, genèse rude inutile... Remuer la poussière ! Est-ce pas vous qui dites : laissez les moo enseveli leu moo ?...

— Ah ! pas moi. Mais je me range à votre jugement, si vous estimez que nos jours sont trop précieux pour que l'homme les passe sur les vieilleries ; à moins que, dans un but pratique, il n'y trouve des motifs pour diriger ses pensées et ses actions, pour chercher des résultats scientifiques et humanitaires...

Mais, revenons à notre mouton. Au prix d'un labeur acharné qui lui coûte ses nuits et lui brûle les yeux, Viaget reproduit sur des peaux parcheminées à la fumée, les homélies de Saint-François de Sales et l'Imitation de Jésus-Christ, de Thomas à Kempis. Jugeons-le donc avec justice et charité...

— La charité, on y en a que trop fait...

— Et ne nions pas qu'ici le bon ne l'emporte sur le mauvais. Car enfin, un individu quel qu'il soit d'ailleurs, ne peut être le rebut de l'humanité, lorsqu'il n'est ni débauché, ni ivrogne, ni voleur, ni la proie d'un vice affligeant la nature et la morale. Incomplet peut-être, mais non essentiellement vicieux...

— Parce que y manque des ronds...

— Messieurs, ne jugeons pas, afin que nous ne soyons pas jugés.

— Ouè ! mais vous le faites presque meilleur que nous autres.

— Non, je désire simplement, selon la charité chrétienne, rendre à chacun son dû.

— Oh bien, c'est vite fait avec l'Hibou. Y restera à notre charge toute sa vie.

— C'est précisément en vue de ce sauvetage que M. le préfet donne cours au noble sentiment que j'ai l'honneur de vous exposer. Que donc une fois pour toutes, la dernière à coup sûr, la commune se montre généreuse. Qu'elle essaye de se fendre de deux cents francs pour permettre à Viaget de se procurer ce dont il a besoin pour exercer son art, pour acheter du parchemin, du papier, des couleurs, des instruments, enfin pour s'entretenir jusqu'à ce qu'il soit à même d'achever un ouvrage qui le remette à flot. D'un déclassé vous ferez un homme, votre conscience sera à l'aise. Et vous y aurez profit et honneur.

— Ouè ! mais deux cents francs à cet individu... où les prendre ?

— N'est-ce pas que votre bourgeoisie est loin d'être à la besace et qu'elle peut prélever cette petite somme sans qu'il y paraisse ? Ce serait, ce me semble, faire un bon placement et concilier dans un but

pratique le devoir de la communauté avec les exigences sociales...

— Placement à fonds perdus, ça c'est sûr avec ce ton... avec l'Hibou.

— Je me retire, messieurs les municipaux, réfléchissez et concluez s'il se peut, en bons chrétiens, vous souvenant que le bien qu'on fait à son frère, on se le fait à soi-même. Adieu !

M. Braillard sort.

— Eh bien, collègues, qu'ajoutez-vous ? demande le syndic Bovard.

— Que le préfet et le ministre se fichent de nous en nous venant proposer une pareille affaire, vitapère aussitôt Pincemaille. Y faudrait établi un impôt rien qu'à cause de l'Hibou. Ça, jamais ! Ça serait déshonorant pour la commune.

— Moi, hasarde Ruffet, dit Niollu, y me semble qu'on pourrait peut-être voir. Le ministre m'a un peu remué le cœur.

— C'est tout vu, grogne Piau.

— Pou quant à moi, rugit Lude, dit Le Doux, je crois qui ne faut plus moyenner avec l'Hibou. Y faut l'espédier en Amérique. Passé la gouille, ni vu ni connu.

— Bien su, opine le syndic ; mais si il était de retour avant le gendarme ?

— Enfin... que décide-t-on ? conclut le syndic.

— Qu'on passe à l'ordre du jour su le préfet et le ministre, hurle Pincemaille.

— Secrétaire, écris qu'on ne décide rien.

— C'est fait.

— A présent, allons voir boire un verre, hein !

R.

GROGNUZ-PISTON

DITES-VOI, mossieu l'instituteur, fit Favey, savez-vous pourquoi on appelle mon beau-frère « Grognuz-Piston » ?

— Ma foi non.

— Eh ! bien, je vais tout bonnement vous ça conter, par devant mon beau-frère. Ce sont ceux de Goumms-le-Jux qui l'appellent *Grognuz-Piston*. La belle affaire !... Et je vais vous expliquer pourquoi, mossieu le régent... Mademoiselle, voulez-vous redoubler, s'il vous plaît, du même ?

— Ah ! diantre ! diantre ! mossieu Favey, vous n'y pensez pas... Il est vrai qu'on est fort bien ici, fit l'instituteur, en regardant d'un œil amoureux une jeune et charmante personne qui, assise au comptoir, venait de poser sa broderie pour accéder.

— Nous vous dérangeons de votre charmant ouvrage, mademoiselle, veuillez nous excuser.

— Comment donc, monsieur, mais je suis là pour ça ; enchantée de vous servir.

A peine avait-elle tourné les talons, que l'instituteur, prenant la bouteille pour verser, tout en se penchant un peu vers ses amis, leur dit : « Savez-vous, messieurs, qu'elle est ravissante ! »

— A qui lui le dites-vous ? fit à demi-voix Favey. D'ailleurs, il y a longtemps que je vous vois loucher de ce côté. Coquien, va !... Ma foi, ça se comprend ; elle est rudement bichette !... Regardez-voir ces petites quiettes de cheveu qui se recoillent sur le front !... Eh ! où est le temps ?... Enfin, nous en reparlerons, nous connaissons bien le père... Mais pour en revenir à ce que je vous disais de mon beau-frère, c'était une fois qu'il brûlait à Goumms-le-Jux, où il était parti avec sa pompe et ses pompiers. Alors, voilà qu'une fois arrivés là-bas, mon beau-frère commande : *Pompiers, à l'eau !*... Ils prennent les seaux, remplissent la pompe et se mettent en place. Et pi il commande encore : *Vissez le piston !* Faut-il pas que ce tonnerre de piston ne soit pas là ! L'homme qui soignait la pompe ne l'avait pas remis dans le tiesson, où on le réduisait toujours.

Voilà que bon. Mon beau-frère tout embêté, envoit vite un de ses pompiers à cheval pour chercher le piston. Mais pendant ce temps on nous cria de tous côtés : « Hé ! là-bas, pompez-vous, oui ou non ! »

C'est qu'il faisait une bise d'enfer, et on craignait pour les autres maisons.

On avait beau leur dire ce qui nous était arrivé, ils criaient toujours : « Pompez-vous, imbéciles ! » Enfin, on s'aidait toujours par là comme on pouvait.

Bon. Voilà qu'une heure après on voit revenir notre pompier qui apportait le piston avec sa bête tout en étiume... Mais malheureusement le feu avait déjà consommé la maison. Vous comprenez qu'on est revenu tout capots.

Voilà, mossieu le régent, vous en savez autant que moi ; voilà pourquoi ceux de Goumms-le-Jux appellent mon beau-frère *Grognuz-Piston*... C'était pourtant pas sa faute, pas vrai ?... L. M.

DIAGNOSTIC

L'étudiant en médecine d'un pays voisin, qui avait plus fréquenté les estaminets que les cours, n'avait pu obtenir son diplôme malgré un nombre respectable de semestres. Il frisait la trentaine, en face d'une carrière à jamais brisée. Et son gousset était aussi dépourvu de numéraire que son cerveau de science. C'était la dèche dans toute son horreur. Désespéré, ne sachant quel parti prendre, il franchit la frontière et vint en Suisse. « Qui sait, dit-il, je réussirai peut-être mieux là-bas, puisque nul n'est prophète en son pays. »

Il s'établit comme meige sur les bords du Léman. Il composa des tisanes merveilleuses qu'il vendit comme du sucre. « Allez, disait-il à ses clients, elle guérit tous les maux ! » Quelques-uns guérirent. Le plus grand nombre prit le chemin d'un monde meilleur, où il n'y a plus besoin de meiges ni de tisanes. Le crédit du guérisseur en pâtit. Il en pâtit même si bien que notre compagnon jugea prudent d'aller planter ailleurs ses pénates.

Ayant souvent entendu parler des goitreux du Valais, il se dirigea vers cette contrée. C'est bien le diable, pensa-t-il, si avec un spécifique efficace ou non contre le goître, je ne parviens pas à me tirer d'affaire. Quant aux patients, c'est autre chose.

Arrivé à Martigny, il rencontre un petit vieu à moitié sourd et traînant un goître énorme.

« Voilà mon affaire », se dit l'empirique.

Puis se dirigeant du côté du vieillard :

— Montrez-moi votre goître, mon ami ; j'en ai fait disparaître plus de trente et je viens ici dans le dessein de faire de nouvelles expériences sur cette triste affection. Depuis quand l'avez-vous ?

Le vieu tendit l'oreille en laissant entendre une respiration sifflante et gênée.

— Depuis quand avez-vous ce goître ? reprit le meige en parlant plus fort.

— Depuis vingt ans.

— Comment s'est-il développé ?... A quoi est-ce que cela tient ?

— Ça tient au cou, Mossieu ! répondit le goitreux de sa voix obstruée et cavernueuse.

Les autres malades qu'il questionna ne l'édifièrent pas davantage.

« Il n'y a rien à rien à faire ici ! » grommela-t-il. Et il s'en revint sur les bords du Léman, où sa tisane, nouvelle formule, fit merveille.

Pas toucher. — Une paysanne est venue à Lausanne avec son fils, un bambin de sept ans. Ce dernier, qui a mangé force pâtisseries, arrosées de deux ou trois verres de sirop, s'est senti soudain indisposé et a dû soulager son estomac surchargé.

Il se promène avec sa mère devant le magasin Bonnard, quand ils rencontrent une de leurs connaissances.

— Hé ! bonjour, madame Sophie, alors, vous êtes venue à Lausanne ?

— Mon té, oui. Y faut bien y venir queirquefois pour les emplettes.

— C'est votre dernier que vous avez là ? Il est bien bichet. Adieu, mon petit. Que dis-tu de bon ? Donne-moi la main...

— Eh ! non, interrompt la mère, en attirant à elle son enfant, ne le touchez pas ; il vient de rejeter.

Contre la fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse règne toujours. Chacun veut y trouver un remède. En voici un que nous envoio un de nos lecteurs d'un canton voisin qui fut sérieusement atteint par la terrible maladie.

« Attacher les paysans, détacher les bêtes et abattre les vétérinaires. »

Honni soit qui mal y pense.